

## Recherches sociographiques



### Fernand DUMONT, *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*

Jean-François Côté

Volume 42, numéro 2, 2001

Mémoire de Fernand Dumont

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057458ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057458ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Côté, J.-F. (2001). Compte rendu de [Fernand DUMONT, *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*]. *Recherches sociographiques*, 42(2), 372–377. <https://doi.org/10.7202/057458ar>

Fernand DUMONT, *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, 253 p.

On s'entend généralement assez bien sur les qualités de l'œuvre de Fernand Dumont pour ne pas avoir à y revenir ici outre mesure ; de la poésie ou de la littérature à la sociologie, de l'épistémologie à la réflexion théologique, en passant par l'historiographie, chacun de ces domaines d'expressions et d'études de la société québécoise s'est vu marqué de son empreinte, ce qui est suffisant pour en montrer également l'ampleur. C'est en revanche précisément dans cet entrelacs que logent à mon sens toutes les ambiguïtés de cette œuvre, relevant essentiellement de l'ambivalence dont elle n'est jamais parvenue à se départir. On pourrait voir là une sensibilité toute attentive à préserver des nuances analytiques si précieuses pour saisir la vitalité des processus sociaux complexes ; je préfère pour ma part y déceler des hésitations d'une démarche dialectique jamais menée complètement à terme – quitte à rompre ainsi le *charme* et l'*autorité* que continue d'exercer l'expression dumontienne, elle-même en apparence soucieuse avant tout de préserver une idéologie qu'elle croyait nécessaire à la tâche pratiquement métaphysique à laquelle elle s'est finalement vouée.

Les essais regroupés dans l'ouvrage *Chantiers*, écrits entre 1958 et 1970, sont exemplaires à cet égard, puisqu'ils balisent l'itinéraire passé et à venir d'une œuvre alors en pleine élaboration ; l'avantage que l'on tire de cette relecture aujourd'hui est ainsi de pouvoir constater les « défauts de construction » que cette œuvre contenait dès son origine, et qui se sont confirmés pour ainsi dire dans les monographies réalisées par Dumont – je pense plus particulièrement ici à sa *Genèse de la société québécoise*, en tant qu'*opus magnum*. L'ensemble de *Chantiers* se lit ainsi autant comme le programme de l'œuvre à venir que comme l'armature essentielle de cette œuvre, puisque tous les domaines de préoccupation de Dumont y sont présents. Et si les quatre parties de l'ouvrage contiennent des essais qui pourraient paraître relativement hétérogènes (allant de la sociologie de la littérature à la critique de l'historiographie, et de l'épistémologie à l'« engagement » de la sociologie), elles se tiennent pourtant au contraire rigoureusement dans le projet d'ensemble qui a guidé cette préoccupation pendant près d'un demi-siècle.

Le regard porté sur la littérature par la sociologie, dans le premier essai (*La sociologie comme critique de la littérature* – apparaissant en cette première partie de l'ouvrage titrée très éloquentement *Le commencement et la fin ...*), est emblématique des restrictions qui viendront marquer son utilisation ultérieure dans l'analyse concrète de la situation canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle. Si Dumont s'est intéressé au fait littéraire, au demeurant dans une perspective très stimulante d'inspiration phénoménologique, en appréhendant son développement en tant que forme symbolique (p. 36-38), ce sera pour constater que dans le contexte de la littérature moderne, et plus spécifiquement dans celui du romantisme qui apparaît à partir du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, « la subjectivité n'a plus de répondant objectif, [et qu']elle est condamnée à s'en former des substituts disparates » (p. 40). Or curieusement, lorsque le regard se portera dans un essai ultérieur sur la littérature canadienne-française des années 1840, dans l'examen des œuvres romanesques et

poétiques des Gérin-Lajoie, Chauveau ou Crémazie (p. 101-107), ce principe sera en quelque sorte inversé pour tomber dans l'interprétation de la participation de telles expressions à la formulation idéologique comprise simplement comme relais objectif de la trajectoire du nationalisme réfléchissant de manière tout à fait positive l'« être canadien-français » ; dans l'intervalle, on aura compris que le statut fictionnel de la production poétique a été avalisé dans le sens qu'elle donnait elle-même apparemment à son expression, sans que l'on ne puisse interroger davantage son fondement épistémique, puisque ce dernier trouve d'ailleurs un écho... dans l'historiographie également naissante du Canada français (chez F.-X. Garneau en particulier). Dès lors cette dernière n'aura pas, elle non plus, à être comprise sous l'angle de « production historique d'un récit » – ce qu'elle est pourtant – et son statut idéologique se perdra dans la confusion avec la « réalité » du cas canadien-français qu'elle relate. Cette distorsion dans les visées analytiques de Dumont est d'autant plus surprenante, peut-on penser, qu'elle loge au sein d'une entreprise qui tient à envisager de façon très rigoureuse le développement des concepts dans le travail sociologique. Mais c'est qu'elle dessine en fait une orientation sociologique qui fera de l'historiographie une ressource au service de la préservation de l'idéologie – au détriment d'une démarche sachant faire jouer, à l'inverse, l'historiographie *contre* l'idéologie.

Trois essais principalement servent à camper cette position (*La fonction sociale de la science historique, Idéologie et savoir historique, De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français*), qui devient ainsi la source de la préservation idéologique à laquelle aboutit l'analyse sociologique appliquée de Dumont. Après avoir rappelé que l'histoire se conçoit essentiellement dans sa capacité à « sauver le singulier, l'événement », et que tout en donnant un sens à la distance historique elle la reconstitue et la réduit tout à la fois (p. 51, 59), Dumont insiste pour situer le rapport entre l'idéologie et l'historiographie dans « le jeu de la réciprocité et de la distance entre les situations présentes et les situations passées » (p. 82). S'il y a un écart dans ce rapport, il se tient tout entier dans la capacité de l'historiographie à se définir, au travers même de l'idéologie, par un « mécanisme de contestation » surgi de l'exigence de rationalisation des « faits du passé », ces derniers apparaissant au demeurant « irréductibles » comme faits, et fondant dès lors l'objectivité de la démarche historiographique (p. 82-83). L'historiographie « se distingue ainsi timidement des autres idéologies » (p. 83), et cette distance réduite permet avant tout, du moins peut-on le croire, de situer un horizon de recherche à l'écart des généralisations historiques qui paraissent niveler la spécificité des cas à l'étude. Ce serait surtout cela qui importe, en fin de compte, puisque tout l'intérêt à l'égard du « cas canadien-français » apparaît dans sa spécificité irréductible (née du fait de la Conquête et de ses suites...), telle qu'elle sera même érigée en « destin » de la société canadienne-française (p. 86) au travers d'une historiographie capable d'apparaître comme idéologie pleinement légitime (sinon comme « exception historique »...) ; la définition de la nation étant du ressort de l'idéologie, qui devient « théorie vécue » (p. 87, le souligné est de Dumont), elle appartient autant aux groupes particuliers à l'intérieur d'une structure de pouvoir qu'à l'historien. Au Canada français, c'est à l'historiographie de François-Xavier Garneau qu'il revient d'avoir particulièrement œuvré dans ce sens, et d'avoir participé à l'édification du nationalisme canadien-

français qui « provient de l'échec de la rébellion de 1837 et, par-delà, de l'échec de l'idéologie bourgeoise » (p. 101). Garneau aura donc, aux yeux de Dumont, mené à terme un processus général « qui mène d'une structure sociale à l'émergence d'une historiographie qui lui offre une *conscience nationale* (p. 114, italiques originales). Dans cette voie, Garneau « opère une transmutation décisive : ce qui jusqu'alors, dans les idéologies bourgeoises, était liberté constitutionnelle ou liberté politique, il le traduit en termes de liberté du peuple », alors que ce dernier terme trouve aux yeux de Dumont cette interprétation : « Pour [Garneau], le peuple, c'est la race, la liberté dont il parle c'est celle de la nation. C'est par cette voie que Garneau a transmué, sans apparente césure, la conscience bourgeoise de son temps en conscience nationale » (p. 113). C'est ici que loge, on le sait, toute la signification que Dumont donnera par la suite à la constitution de l'identité canadienne-française dans la société québécoise. Le relais qu'il établit à l'égard de cette idéologie canadienne-française décelée chez Garneau aura ainsi pour conséquence deux aveuglements majeurs à l'égard de l'historiographie et de l'idéologie – que l'on peut situer respectivement comme l'en-deçà et l'au-delà de la période sociohistorique dont il tire son modèle d'interprétation sociologique. Je reviendrai plus loin sur l'« en-deçà » en question, pour m'attarder ici brièvement plutôt à l'« au-delà », que Dumont ne parviendra pas réellement à situer, et cela même en dépit du fait qu'il le perçoit très clairement.

Cet « au-delà » sociohistorique de l'idéologie canadienne-française, saisi analytiquement au travers de l'historiographie, est abordé dans l'essai portant sur *L'étude systématique d'une société globale*. Ici, après avoir convenu des difficultés, posées tant à l'idéologie qu'à l'historiographie ou à la sociologie, de la qualification du passage de société *canadienne* à société *canadienne-française* et à société *québécoise* (p. 118), Dumont revient sur les questions de l'historiographie du Canada français, en soulignant notamment la carence d'études historiques régionales permettant de jeter un éclairage plus complet sur les nuances qu'elles seraient susceptibles d'apporter à l'interprétation de l'évolution sociohistorique. Il note également que deux phénomènes majeurs du XX<sup>e</sup> siècle, conjoints de surcroît, soit l'industrialisation et l'urbanisation, demeurent largement méconnus dans leurs apports aux transformations sociales (et idéologiques) du Québec contemporain ; sur ce point, Dumont choisit alors une orientation tout à fait stupéfiante, en jugeant que : « Ce n'est d'ailleurs pas dans cette direction qu'il faut chercher d'abord, à mon sens, la voie d'une sociologie de notre milieu » (p. 133). Une fois ces deux phénomènes retenus dans l'ombre de la réflexion (ce qui lui permet aussi au passage de congédier l'idéologie de l'« ouvriérisme »), il sera en effet plus facile de préserver la constitution idéologique de l'identité canadienne-française dans sa définition originale – et cela même si la constitution, tout aussi idéologique par ailleurs, et non moins sociohistorique, de l'identité québécoise s'appuie à l'évidence sur d'autres bases, plus inclusives notamment des développements du XX<sup>e</sup> siècle.

Conformément à cet aveuglement, les deux essais suivants (*Idéologie et sociologie de l'école*, *Le christianisme et la problématique d'une science de la religion*) repèrent des thématiques plus facilement identifiables au contexte idéologique « traditionnel » envisagé, sans risquer de voir comment ces domaines auraient pu apparaître comme étant par exemple situés relativement en porte-à-faux par

rapport au développement d'ensemble de la société. Le dernier essai de cette partie, *Du sociologisme à la crise des fondements en sociologie*, apporte enfin quelques arguments qui préviennent la démarche de sortir des ornières où elle a choisi de s'enfermer ; après avoir souligné le manque de recherches empiriques, en relevant toutefois qu'à ce stade, aussi, se trouve l'urgence pour la sociologie de se rapprocher des questionnements de l'épistémologie (p. 199-200), Dumont marque une ferme résistance à l'endroit de la phénoménologie, présentant celle-ci comme étant « d'abord une exploration de l'univers d'avant la science, [qui] se situe en deçà (ou au-delà, comme on voudra) de nos problèmes » (p. 203). Cette résistance est d'autant plus néfaste, à mon sens, qu'elle joue chez Dumont à la faveur de véritables partis pris pour un questionnement dans l'horizon de la théologie, d'un côté, et d'un « enracinement » dans la « pensée commune », de l'autre, là où on aurait justement pu bénéficier d'une réflexion visant à prendre une distance réflexive critique définitive vis-à-vis de ces déterminations somme toute elles aussi... « traditionnelles ». Mais on aura compris que nous touchons ici les limites de la pensée de Fernand Dumont.

Les trois essais qui clôturent l'ouvrage, *La référence aux valeurs dans les sciences de l'homme*, *Droit et utopie : la Déclaration des droits de l'homme*, et *Remarques sur l'enseignement de la philosophie*, scellent définitivement la réflexion dans ce qu'elle s'est donné comme plan de développement. Après avoir envisagé comment les difficultés de la sociologie rappelleraient l'idée que, pour elle, « le positivisme représente un idéal valable » (p. 213), et comment une épistémologie « intempérante » et « hâtive » voulant remédier à cela menacerait d'aller unilatéralement du côté de la phénoménologie (p. 215, 224), Dumont s'arrête à l'idée de la complémentarité de ces approches, en proposant en quelque sorte cet entre-deux comme « solution de l'irrésolution », dirais-je à la manière d'un oxymoron. On voit donc ici comment l'effort d'une réflexion à caractère dialectique bute de nouveau sur la question de ses fondements, et comment, pour l'entreprise scientifique en général, c'est bien « l'insertion de la conscience morale dans l'histoire » qui pose véritablement problème (p. 239). La question, constamment reprise, se formule comme une espèce de destin qui fait que « nous sommes condamnés à chercher plus au fond la continuité d'un héritage moral qui se trouvait naguère en surface, dans des coutumes et des traditions concrètes », et que, « [e]n deçà des règles, nous devons retrouver sans cesse les intentions pérennes qui les ont provoquées et qui les soutiennent » (p. 241), et cette question rejoint donc autant les orientations d'ensemble de la société (son idéologie donc) que le projet de la connaissance (sociologique ou autre). Au moment de conseiller l'enseignement de la philosophie à cet égard, Dumont reprendra l'idée, devenue alors pour lui fondamentale, de cet engagement de la réflexion dans le sens de la préservation d'une « tradition culturelle » ; dans ses propres mots : « Si la culture ne constitue plus une totalité concrète, si elle est désarticulée, c'est aussi la conscience du devenir historique et du devenir personnel qui est menacée. Cette conscience ne peut trouver cohésion que dans un en-deçà, dans une prise de distance vis-à-vis les produits culturels. [...] Ce qui ne va pas sans une certaine conception de la *tradition* [...] » (p. 251-252, italiques originales).

Comme l'« en-deçà » a été exposé à la faveur de la constitution de l'identité canadienne-française, dans ses déterminations idéologiques spécifiques et son

horizon particulier, on voit donc s'affirmer une fois de plus ici son contenu devenu le socle indéfectible de la réflexion. Mais on voit également ce qui est masqué de cette manière : c'est tout le contenu d'une possible ré-interprétation de la tradition culturelle de la société québécoise qui irait justement « en deçà » de la période privilégiée par Dumont, pour envisager par exemple comment l'aventure coloniale française et sa rencontre avec les cultures autochtones avaient déjà déterminé, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, une problématique culturelle que les développements sociohistoriques ultérieurs n'ont fait que complexifier, en refoulant son hybridité initiale (ou ne serait-ce que son « *mélange* »), qui fondait son originalité propre, paradoxalement pour mieux la réaffirmer au travers de la formation des institutions politiques et des développements socioéconomiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (eux aussi passablement « *mélangés* »). De ce trajet, on le sait, personne au Québec ne sortira ni entièrement Français, Autochtone, Britannique, Canadien, ou autres ; au mieux, c'est plutôt précisément au travers de cette diversité et de l'hybridité qu'elle a forcément générée que l'identité québécoise est devenue synthétiquement ce qu'elle est aujourd'hui. À chacun de ces moments de son histoire, en effet, la spécificité de ce qui est devenu l'identité québécoise d'aujourd'hui s'est affirmée – sans que cela passe nécessairement jusqu'ici au travers de la sanction d'un État indépendant sur la scène de l'« H »histoire, mais pourtant avec toute la conviction qu'une existence sociale et historique franche et résolue apporte à l'œil des sociologues et du monde d'aujourd'hui.

Dumont semblait craindre par-dessus tout les ruptures et les tensions contradictoires qui animent la vie d'une société, comme elles animent la vie de l'esprit. Son attachement sociologique envers l'histoire et l'historiographie situent constamment ces dernières dans un procès de *continuité*, davantage que de *rupture*. Cela est révélateur de l'itinéraire intellectuel de Dumont, incapable d'abord de rompre avec cette « culture commune canadienne-française » devenue en fin de compte l'alibi d'une « culture première », et incapable ensuite de rompre avec l'horizon théologique dans l'approfondissement des questions fondamentales – cela alors au détriment même de l'analyse sociologique –, l'expression dumontienne s'est pour ainsi dire achevée selon son initial chantier, au risque de se faire défenderesse en chaire d'une culture « traditionnelle » canadienne-française devenue borgne il me semble à l'égard de sa propre évolution sociohistorique.

C'est ainsi que Dumont a contribué à ancrer ce curieux *réflexe* de l'idéologie de la « survivance », devenu autant une habitude irréflectie (sur le plan idéologique en particulier) qu'un complexe continuellement réaffirmé au sujet du « destin canadien-français ». Or ce que ce réflexe ou ce complexe expriment et masquent tout à la fois, en plus de tout le destin commun que le Québec partage avec le reste des Amériques, c'est bien la faillite du projet canadien-français et son rôle dans la constitution de l'identité québécoise ; faillite car ce projet était celui d'une idéologie politique d'inspiration fortement religieuse (je ne crois pas nécessaire d'insister ici sur la signification profondément symbolique de Saint Jean-Baptiste qui l'a représentée...), qui peut verser à l'occasion dans l'idéal métaphysique d'une France monarchique et ecclésiastique (porté par l'ambiguïté du fleurdelisé...), et faillite aussi dans sa capacité de reconnaître franchement la constitution hybride de l'identité québécoise, puisque celle-ci ne pourrait interpréter depuis lors ses propres

réalisations qu'à l'aune de cet échec. Curieux destin, scellé d'avance, que celui de cette idéologie figée dans le cours d'un développement sociohistorique qui lui aurait finalement toujours échappé ; « solution de l'irrésolution », disais-je plus haut à propos de Dumont. Oui, il me semble bien que c'est de cela qu'il s'agisse dans l'idéologie canadienne-française et de son destin au sein de la société québécoise, telle que l'a représentée Fernand Dumont.

Jean-François CÔTÉ

Département de sociologie,  
Université du Québec à Montréal.

---

Fernand DUMONT, *Les idéologies*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 183 p.

La relecture de cet ouvrage que Fernand Dumont a consacré aux idéologies permet de constater encore une fois, près de trente années plus tard, combien l'auteur a compté parmi les grands théoriciens de la sociologie en pays francophones. Si ce livre comme l'ensemble de l'œuvre n'ont pas eu tout le rayonnement qu'ils méritaient hors Québec, il faut sans doute en attribuer la première cause à l'éloignement de l'auteur des réseaux parisiens qui font les renommées et qui assurent la circulation du capital culturel. Car même si la chose fait de plus en plus entrer en transe les lecteurs de curriculum accrédités par les organismes subventionnaires, il ne suffit pas de publier dans la métropole et même aux Presses Universitaires de France pour être assuré de la diffusion et de l'impact qui parfois s'imposent. On peut penser aussi que cette sorte d'écartèlement auquel le sociologue s'est lui-même astreint entre les visées du travail théorique et l'amour du pays qu'il croyait devoir « tenir dans ses bras comme on porte un enfant » l'a empêché de pousser encore plus loin sa carrière de théoricien de la sociologie, même si elle fut prolixe et demeure encore aujourd'hui en tout point remarquable, comme en témoigne *Les idéologies*. Ou peut-être vaudrait-il mieux dire que les questions qui interpellent le sociologue, en ce coin du monde où l'objet « société » pose problème et plus encore les rapports entre la société et la communauté, le prédisposent à l'exploration d'avenues théoriques qui trouvent moins d'écho dans la France républicaine post-soixante-huitarde où les phénomènes de la culture et de l'idéologie sont presque spontanément envisagés dans la perspective de la division, plutôt que comme vecteur de la production de la société. Le fait, par exemple, que Fernand Dumont propose de comprendre les idéologies comme des pratiques de dédoublement de la culture n'est certainement pas étranger aux interrogations qu'a suscitées chez lui l'émergence du nationalisme québécois et des mouvements nationaux qu'il faut se résoudre, écrira-t-il quelques années plus tard, à analyser « comme des mouvements de construction de la réalité » (DUMONT, 1979, p. 12) fondés sur « des interprétations du monde » (*Idem*, p. 13).

Même s'il jette l'ancre dans la conjoncture scientifique de la première moitié des années soixante-dix au sein de laquelle il puise l'essentiel de son matériau,